L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

aux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 1882.

Les réunions publiques en France.

Les meetings populaires se succèdent. Il se passe peu de jours où, soit à Paris, soit aussi dans les départements, ne se tienne une de ces réunions ultra-révolutionnaires, où des orateurs qui n'ont rien de commun avec Démosthènes et Cicéron, ni même avec les Gracques, refont le même discours virulent contre notre ordre social tout entier. A cet égard, on peut dire, comme le fait justement remarquer le *Journal des Débats*, que, pendant ces dernières années, l'exercice du droit de réunion a fait très peu de progrès, et que le temps et l'expérience n'ont encore rien appris aux orateurs habituels des réunions publiques, ni même à leur auditoire accoutumé.

Ce n'est point le meeting tenu à la salle Graffard, dans lequel un orateur a accusé la Commune de 1871 du crime de modérantisme, où la citoyenne Louise Michel a, pour la centième fois, assimilé la bourgeoisie à un vampire qui suce le sang du peuple, ce n'est point un tel meeting qui pourrait modifier notre opinion à cet égard. Oui, il est malheureusement indéniable que le droit de réunion ne s'exerce pas dans des conditions très satisfaisantes. Il faut même prévoir qu'il en sera encore ainsi pendant un certain temps, par suite de cette tendance naturelle aux orateurs démagogiques de toujours renchérir les uns sur les autres; en fait de violence de langage. C'est la libre concurrence s'exerçant dans le domaine des déclamations et des divagations.

Nul ne veut rester en arrière, et quand l'un de ces énergumènes s'en est tenu modestement à faire l'apologie de la Commune, un autre survient pour déclarer que les hommes de la Commune ont été simplement des réactionnaires et qu'au lieu de monter la garde autour de la Banque, ils auraient dû en forcer les portes et s'emparer de toutes les valeurs qui y étaient contenues. Ainsi on a parlé au meeting de la salle Graffard; on en entendra bien d'autres dans des réunions plus accentuées. La citoyenne Louise Michel ne peut pas se flatter d'avoir dit le dernier mot et d'avoir atteint les colonnes d'Hercule de la démence révolutionnaire. La folie, dans quelque sphère qu'elle se manifeste, n'a pas de limites.

Aussi, étant donnée la conviction où nous sommes que de toutes les chimères, la plus grande est de croire qu'on n'aura jamais affaire en ce bas monde qu'à des gens raisonnables, et que nul ne fera un déplorable usage des libertés publiques, nous nous préoccupons fort peu de ce qui peut se dire dans certaines réunions publiques ou privées. Ce qui nous intéresse, c'est de savoir quelle est l'impression produite par ces insanités sur le public ouvrier. Nous regardons, non point du côté des orateurs qui ont pris Marat pour modèle, mais du côté de la masse des travailleurs, et il ne nous semble pas que la situation ainsi considérée puisse donner lieu à de sérieuses craintes.

On nous dit que les réunions publiques qui se tiennent actuellement ressemblent beaucoup à celles qui se tenaient en 1848, aux approches des fatales journées de juin, et à celles qui ont précédé la Commune. Rien de plus exact, et nous admettrons même volontiers que les réunions d'aujourd'hui dépassent, par la violence des déclamations et la manifestation des appétits démagogiques, celles d'autrefois. Mais, d'un autre côté, quelle différence entre l'état général des esprits, dans la population ouvrière, en 1848 et 1870, et l'état actuel! En 1848, les idées communistes étaient en grande faveur parmi les ouvriers. Il y avait un public, et un public passionné, pour toutes les utopies.

Les notions les plus fausses, les plus anti-économiques touchant les rapports du travail et du capital, dominaient chez les travailleurs. Aussi les propos tenus dans les clubs avaient alors une importance réelle, car ils étaient en harmonie avec les sentiments, les aspirations, les conceptions économiques des masses. Il n'en est plus de même actuellement. L'éducation populaire a fait de réels progrès depuis dix ans. Les théories communistes, même lorsqu'elles se déguisent sous le nom moins brutal de collectivisme, et les idées révolutionnaires n'ont plus la même prise sur la grande majorité des ouvriers. Ils entrevoient autrement que par le passé les conditions de l'amélioration de leur sort.

Les idées d'association, de syndicats professionnels, de développement de l'instruction technique ont gagné chez eux tout le terrain perdu par les doctrines purement utopiques. Nous ne disons pas, certes, que ces doctrines ne comptent encore un nombre relativement assez considérable d'adeptes,—il serait trop surprenant qu'en quelques années on fût arrivé à la sagesse universelle,—mais ces derniers, d'après tous les renseignements que nous nous efforçons journellement de recueillir, forment à peine le sixième de la population ouvrière. C'est ce sixième qui forme le public des réunions où des orateurs qui, généralement, ne sont des ouvriers en aucun genre, poussent à la séparation des classes et à la haine de la bourgeoisie.

Ce public, déjà si restreint, ira toujours, nous le croyons, en diminuant, à mesure que s'accentuera ce mouvement déjà si marqué dans la société moderne de l'unification de toutes les classes productrices. Ne nous faisons donc point des craintes exagérées au sujet du déplorable exercice du droit de réunion par quelques meneurs et quelques hallucinés. L'important n'est point que ces gens-là se taisent, mais qu'ils ne soient ni écoutés ni suivis par la majorité des ouvriers, et c'est, en effet, ce qui se produit.

[*Le Temps.*]

La direction de la navigation au ministère des travaux publics, en France, vient de publier la situation, à la fin du deuxième trimestre de 1882, des travaux extraordinaires de navigation intérieure et maritime déclarés d'utilité publique.

Nous relevons dans ce tableau les documents qui concernent les ports de Rouen, de la Seine-Inférieure et de Honfleur.

Les dépenses pour l'amélioration de la Seine, entre Paris et Rouen, se sont élevées à 2,632,930 fr., pendant le deuxième trimestre de 1882. A la fin de juin, elles atteignaient au total, 23,473,530 fr.

Pour la restauration des digues de la Basse-Seine, l'élargissement de la passe des Meules et l'endiguement de la passe de Bardouville, les dépenses atteignaient à la fin de juin dernier, 1,788,230 fr.

Elles se montaient à la même époque: pour le prolongement des quais de Rouen, à 3,606,200 fr.;—pour le pavage et l'élargissement des quais de la rive gauche, à 210,200 francs; pour la construction d'un 9e bassin à flot au Havre, à 2,789,400 fr.; pour la construction du canal de Tancarville, à 810,000 fr.;—pour l'agrandissement et l'amélioration du port de Tréport, à 641,300 fr.; pour l'agrandissement et l'amélioration du port de Dieppe, à 1,088,900 fr.;—pour l'agrandissement et l'amélioration du port de Saint-Valéry-en-Caux, à 783,100 fr.; pour l'agrandissement et l'amélioration du port de Fécamp, à 112,500 fr.; enfin, pour la construction d'un bassin de chasse, à Honfleur, à 5,440,500 fr, et pour la construction d'un bassin à flot dans le même port, à 1 million 696,200 fr.

Paris, on le sait, est devenu un véritable coupe-gorge, dit le *Journal du Havre*. La préfecture de police étant manifestement impuissante à protéger les bons bourgeois contre les rôdeurs de nuit, une grande maison de confections a eu l'excellente idée de mettre en vente, pour la fin de la saison, un nouveau modèle de "complet," qui nous paraît appelé à un grand succès.

Ce nouveau costume—que le prospectus de la maison intitule le *Parisien*—se compose d'une cote de mailles, d'une paire de cuissards, et d'un heaume de forte taille. Au moyen d'un mécanisme ingénieux, le heaume se plie, et peut se porter sous le bras comme un vulgaire gibus; la cote est doublée en flanelle incontractile ne se rétrécissant pas au lavage; quant aux cuissards, leur souplesse et leur élasticité sont garanties de nature à ne gêner en rien la marche, la danse et même l'exercice de la savate, dont l'utilité est, aujourd'hui, universellement reconnue.

La maison se charge, en outre, de fournir, aux conditions les plus avantageuses, les accessoires variés qui complètent ce costume; tels que le parapluie-revolver, le stick-fleuret et la canne-tomahawk.

Les Parisiens ne reculeront certainement pas devant ces acquisitions indispensables, et nous avons tort d'espérer que l'usage de ce vêtement préservatif sera assez vite répandu pour diminuer la fréquence et la gravité des attaques nocturnes.

Disons, en terminant, que la maison ne se trouve pas au coin du quai.

La *Gazette de Cologne* affirme que le budget biennal de l'empire pour les années 1883 et 1884 sera déposé au Reichstag dans sa première réunion. Il n'y a rien d'officiel à ce sujet, mais le projet de budget biennal annoncé dans le temps par les journaux gouvernementaux n'a jamais été démenti depuis par les organes de cette presse. Il n'est pas vraisemblable que le Reichstag accepte ... [illegible]

La *Gazette de Cologne* annonce que l'amirauté allemande va faire expérimenter le procédé qui consiste à lancer les torpilles au moyen d'un canon chargé avec de l'air comprimé.

Les essais faits avec des torpilles sous-marines ont fait adopter les torpilles Schwashoff, construites en bronze phosphoré.

L'on a soumis également aux épreuves d'usage les nouveaux torpilleurs *Scharf* et *Schütze*, leur marche atteint 16 et 19 lieues marines à l'heure; 12 torpilleurs semblables seront achevés en automne.

La maison Krupp a pris un brevet pour une batterie flottante à canon pivotant. Cette batterie est divisée en compartiments étanches et pourvue d'un contre-poids qui l'empêche de culbuter, si l'une de ses parties, percée par un boulet, se remplit d'eau.

—La *Gazette de Cologne* annonce que l'empereur a accepté la démission du prince Auguste de Wurtemberg, commandant du corps de la garde.

—On mande, de Berne, à la *Gazette de Cologne*:

"Tous les députés socialistes du Reichstag allemand se sont réunis à Zurich et ont délibéré sur les mesures à prendre pour réorganiser leur parti."

—Le Conseil municipal de Givet, voulant élever sur l'une des places de cette ville, une statue à l'un de ses glorieux enfants, à Méhul, a proposé au Conseil général du département des Ardennes, de voter une somme de 1,000 fr. pour contribuer à l'érection de cette statue.

Un autre enfant de Givet, M. Croisy, sculpteur, estime que le prix de la fonte en bronze variera entre 6,000 et 8,000 fr. C'est lui qui sera chargé de faire la statue de l'auteur du *Chant du Départ*.

—Les journaux bonapartistes nous donnent des nouvelles des fils du prince Napoléon. Le prince Victor se prépare à quitter l'Italie pour se rendre à l'Université de Bonn (Prusse rhénane), afin d'y achever les études commencées à Heidelberg. Au commencement de novembre, le prince rentrera en France pour faire son volontariat. De son côté, le prince Louis achève ses études dans le Calvados. Il compte se présenter au baccalauréat à la session d'octobre et espère ainsi faire son volontariat avec son frère le 6 novembre prochain.

Les mêmes journaux annoncent qu'à cette occasion la jeune princesse Marie-Lætitia viendrait faire un court séjour à Paris. La fille du prince Napoléon n'a pas revu la France depuis le 4 septembre 1870. La princesse Marie descendrait avec sa suite, chez la princesse Mathilde, sa tante.

—Une correspondance de Berlin, publiée par la *Gazette de Francfort*, dit que, dans les cercles bien informés, on ne croit pas que le Reichstag soit convoqué avant le 30 novembre. La seconde partie de la session sera principalement consacrée aux lois politico-sociales et à la modification projetée de la loi sur les associations industrielles.

Abstraction faite de la présentation simultanée des deux budgets, la discussion sur la loi des finances ne soulèvera aucune difficulté. On apprend, d'autre part, que le projet d'assurances en cas de maladie réunira une majorité tant dans la commission que dans l'Assemblée plénière; le gouvernement impérial se montre d'ailleurs disposé à accepter certaines modifications.

La discussion du projet d'assurances contre les accidents, par contre, présentera de plus grandes difficultés, et généralement on ne croit pas que ce projet puisse être mené à bonne fin pendant la saison d'automne.

Le gouvernement anglais vient de publier un Livre Bleu contenant la convention conclue entre la Grande-Bretagne et la Perse pour la suppression du commerce des esclaves. Cette convention, signée à Téhéran le 2 mars dernier, est entrée en vigueur le 1er mai 1882. Elle soumet les navires marchands sous pavillon persan et suspects de transporter des esclaves au droit de contrôle et de visite des croiseurs anglais. Les esclaves trouvés à bord des vaisseaux capturés seront remis aux autorités anglaises et les commandants des vaisseaux traduits devant la justice persane.

Une opération des plus intéressantes vient d'être exécutée avec succès à l'Observatoire de Paris.

On sait que le miroir du grand télescope de Leverrier, qui a plus de 1 mètre de diamètre et qui pèse 600 kilogrammes, a besoin d'être de temps en temps réargenté par la méthode de Léon Foucault. Jusqu'à ces derniers temps, ce procédé était d'un succès incertain, parce qu'il fallait retourner la pièce pour la plonger dans le bain d'argent.

On vient de se dispenser de cette manœuvre en garnissant le périmètre d'un bourrelet de paraffine à l'aide duquel on forme une sorte de cuve dans laquelle on place la solution. L'argent se dépose ensuite avec une régularité parfaite.

Une des premières opérations auxquelles le miroir réargenté doit servir, c'est l'étude spectroscopique des astres, genre de recherches auquel il est éminemment propre, à cause de l'énorme quantité de lumière qu'il concentre.

Ce télescope est un chef-d'œuvre de mécanique, il est si parfaitement équilibré, quoiqu'il pèse plusieurs milliers de kilogrammes, qu'on peut lui donner une direction quelconque dans l'espace rien qu'en le poussant avec le doigt.

Voici quelques renseignements intéressants sur les loges maçonniques du monde entier.

En 1880, date de la dernière statistique officielle, il existait dans tout l'univers 137,065 loges qui ont recueilli, pendant cette année, quatre milliards de contributions volontaires.

Sur ce chiffre, 1,395,963,000 francs ont été employés pour couvrir les frais d'écriture, d'impression, de correspondance, d'entretien des locaux, etc.; 1,785,967,000 francs ont servi à secourir les francs-maçons nécessiteux, ainsi que leurs familles; 597,658,000 francs ont été donnés aux veuves et aux orphelins des membres des loges; 248,921,000 francs pour secourir des malheureux n'appartenant pas aux loges et 428,965,000 francs pour les asiles et les écoles.

Les deux loges les plus importantes du monde entier sont les grandes loges d'Angleterre et de New York; la première compte 101,000 membres, la seconde 80,000.

Il y a eu autrefois les sans-culottes. Aujourd'hui, nous avons les *sans-barbe*. C'est à Pont-Audemer qu'est éclos ce clan, qui risque fort de ne pas passer à la postérité. Nous ne connaissons pas au juste quel est son objet; mais ce qui est certain, c'est que ses membres se sont engagés à ne plus porter de barbe.

Le *Journal de Pont Audemer* nous donne l'histoire de la formation du comité. Cela rappelle la fable du *Renard qui a la queue coupée*.

Un des membres actuels du clan des sans-barbe s'était présenté devant ses amis le visage complètement rasé. Sur l'observation qui lui fut faite qu'il était passablement....pas beau, on décida immédiatement que chacun des membres présents devrait faire couper sa barbe, afin de voir lequel serait....le moins bien. Une forte somme fut même stipulée comme dédit pour celui qui ne satisferait pas à l'engagement pris.

Un vieux de la vieille [qui a fait la campagne de Carteret], et qui tenait énormément à sa barbe, voulut se soustraire à cet engagement; mais devant l'offre qui lui fut faite de le nommer président, en récompense du sacrifice qu'il ferait pour la constitution du comité, il n'hésita plus longtemps devant cet honneur, et alla le premier trouver le perruquier pour faire tomber sa barbe.

Quant aux autres membres, ils ont également tenu à leur engagement, et voilà comment a été formé le comité des sans-barbe.

"Jusqu'à présent, ajoute le *Journal de Pont Audemer*, on n'a pas encore pu décider lequel était le moins laid."

Les dernières nouvelles venues de la localité font prévoir une forte hausse sur les savonnettes et les rasoirs; les barbiers de la ville sont littéralement sur les dents.

Une propriétaire de la rue Lacharrière, Mme Campy, perdait, il y a quelques mois, son mari. Elle le fit inhumer au Père-Lachaise, où elle acheta une concession à perpétuité.

Dans l'après-midi d'hier, vers deux heures, la veuve se rendait au cimetière, afin de s'assurer si l'on avait placé sur la tombe une grande croix en pierre qu'elle avait tout récemment commandée.

Mme Campy était accompagnée de son jeune fils Louis, un des meilleurs élèves du collège Sainte-Barbe.

Arrivé devant le monument funéraire, Louis voulut y accrocher une couronne. Ne pouvant y arriver, il s'appuya sur un des bras de la croix: mais celle-ci, scellée seulement depuis la veille, céda. Au même instant, la lourde pierre renversa le jeune homme, et, en tombant, lui fractura le crâne. La mère, éperdue, affolée, se mit à pousser des cris d'appel. Des gardiens arrivèrent et transportèrent le blessé dans un des pavillons du cimetière.

Un médecin, aussitôt appelé, lui prodigua des soins, mais ils ne purent malheureusement empêcher une issue fatale. Au bout de quelques instants, le jeune homme expirait au milieu d'atroces souffrances.

SPECTACLES BALS, &c

Académie de Musique DE BIDWELL.

Ce théâtre ayant été complètement restauré pour la saison de 1882-83, il fera son ouverture

Samedi soir 16 septembre.

La compagnie de N. D. ROBERTS y débutera elle a été réorganisée à l'occasion de son engagement à la Nouvelle-Orléans pour jouer la pantomime et des pièces dites "Spécialités."

Le bureau de location sera ouvert jeudi, le 14 septembre.

Dimanche, 24 septembre—Début de l'étoile brillante, Miss Minnie Madden.

10sept

BIDWELL'S PHŒNIX HOUSE, RUE ST-CHARLES,

A côté de l'Académie de Musique,

L'établissement a été remis à neuf.

L'ouverture en aura lieu

SAMEDI, 16 SEPTEMBRE.

15sept—7f THOS. CORBETT, Surintendant.

Bénéfice de Moses —A— WEST END!

Grands Concerts complimentaires
—AU BÉNÉFICE DE—

PROF. B. MOSES.

Concerts, Matinée et Soir,

SAMEDI, 16 SEPTEMBRE.

L'ouverture de la MATINÉE (commençant après l'arrivée du convoi de midi) à part le GRAND CONCERT MUSICAL, il y aura une GRANDE EXHIBITION DE

Japanese Day Fireworks,

la première qui ait jamais été donnée au public de la Nlle-Orléans.

Au CONCERT DU SOIR, parmi les meilleurs morceaux d'opéras de musique populaires, il sera donné le CHŒUR DES ENCLUMES (du Trouvère) et "RAILROAD GALOP" (de la bataille de Shiloh) une parfaite imitation d'un train allant à grande vitesse.

Durant la soirée, on lancera des BALLONS A MÉTÉORES et des BALLONS représentant des figures d'animaux ainsi que des fusées et des bombes. Grande course aérienne entre un cochon et un éléphant.

Le Prof. Moses invite respectueusement ses amis et le public de la Nlle-Orléans à honorer de leur présence ses Concerts à son bénéfice.

15sept—

THEATRE DE L'OPERA.

Représentation Extraordinaire donnée par le

Club Dramatique et Social No 1.

Dimanche, 17 Septembre 1882.

La Jeunesse des Mousquetaires

Drame en 5 actes et 13 tableaux, par Alex. Dumas et Auguste Maquet.

Prix d'Entrée.........75 sous
Troisièmes.........25

Les numéros des places réservées seront délivrés au contrôle les Samedi 16 et Dimanche 17, de 10 heures A. M. à 4 heures P. M.

16sept—7f

WEST END.

LES CONCERTS AURONT ENCORE LIEU.

C'est la demande générale.

Par suite de l'agréable température et des charmantes soirées sur les bords du Lac, et à la demande générale des habitués du West End la Direction de la compagnie du chemin de fer N. O. City s'est décidée à continuer ses concerts du soir.

Tous les soirs l'orchestre de Moses, entr'autres jolis morceaux, exécutera

LE CHŒUR DES ENCLUMES DU TROUVERE.

Avec accompagnement de 25 enclumes, sur lesquels battront 25 Cadets Bohémiens de naissance bien disciplinés et en grand uniforme.

Les trains feront le service d'été.

14 sept—3f

GRANDE OUVERTURE —DU— JARDIN WENGER,

11 et 13 RUE BOURBON,

Samedi Soir, 16 Septembre 1882,

—AVEC LE—

CÉLÈBRE ORCHESTRE DE VIENNOISES.

Matinée tous les Samedis à 2 heures 30 minutes de l'après-midi.

16 sept—2f

Association de Mariage —DU— CROISSANT

32 RUE CARONDELET.—Pas d'assessment pour six mois. Venez au bureau de l'Association pour de plus amples renseignements. Des certificats de $1200, $2000 et $3000 sont émis, payables, à l'époque du mariage.

25 juil—1an

Mme Vve

Julius Loeffler,

PLOMBIER ET MARCHANDE D'INSTALLATIONS A GAZ, ETC.,

Rebronzer est une spécialité.

No 44 rue Royale, entre Douane et Bienville, N. O. 1er sept—1m

JUNIUS HART,

191 Rue du Canal.

LOTERIE GRATUITE D'UN PIANO "Miller", d'un Piano Grovesteen & Fuller, d'un Orgue de salon, d'un Violon, d'une Boîte à Musique et d'une Guitare. Il sera donné gratuitement un billet de cette loterie à toute personne achetant pour une piastre de musique en feuilles. Demandez à voir la liste des morceaux anciens et nouveaux en vente.

19 mars—1an

L'ENTREPRISE,

Moulin à Scie et Fabrique de Chassis, Portes et Fenêtres.

Le plus vaste et le plus complet au Sud.

Samuels & West,

PROPRIÉTAIRES,

Bureau, coin des rues Bassin et Toulouse; succursale, 32 rue Carondelet.

Chantiers de bois, 97 rue Calliope; coin des rues Bourgogne et St-Pierre; et coin des rues St-Louis et Bassin. Boîte 2709 de la Poste.

Un grand assortiment de Chassis, Fenêtres, Portes, Moulures, etc., toujours en magasin.

Cabinets d'habitations faites sur commande dans un bref délai.

Il est fait une spécialité de la façon des Meubles de Bureaux, de Magasins et d'Eglises. Les ordres sont respectueusement sollicités et seront remplis promptement aux prix au comptant, les plus réduits.

1er sept—3m

INSURANCE Oil Tank Co.,

C. B. PETTIT.............Surintendant

Huile de charbon, Huile de lampes à bateaux et à locomotives.

Huile d'Assurance, Gasoline, Huile de salade et de cuisine.

Lampes, Lanternes, Candélabres ET HUILES DE STOVES.

Nos 95 et 97 rue Gravier, Nlle-Orléans

1e sep—1m

Les personnes qui désireraient —disposer de— MEUBLES,

vieux ou antiques, ou de bronzes, peuvent le faire avec le plus grand avantage, en s'adressant par la Boîte 2599 de la poste de la Nlle-Orléans.

Saott—

ANT. CARRIERE, B. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

TAPIS. B. & W. Croner,

Prennent plaisir à annoncer l'ouverture d'un assortiment vaste et choisi de,

TAPIS NOUVEAUX

Comprenant des tapis de velours, Bruxelles, Trois plis, Ingrain, etc.,

TOILES CIRÉES pour parquets, STORES de fenêtres, RIDEAUX de dentelle, NATTES et RUGS Smyrne, Moquet et Bruxelles.

Vaste assortiment; genres nouveaux.

NATTES DE CHINE.

Ils ont aussi déballé une variété choisie de Marchandises nouvelles pour l'Automne.

Ils les signalent à l'attention du public.

141 rue du Canal, coin Bourbon.

N. B.—Des échantillons sont envoyés à tous les points, sur application. 1er sept—3m

NOUVEAU MAGASIN!; NOUVELLES MARCHANDISES!

LA MASCOTTE.

MAGASIN DE FAIENCE DE

W. W. Stille,

204 et 206 rue Royale, coin Dumaine,

LÉON NUNES, gérant, anciennement du Palais de Porcelaine de M. L. Navra.

GRANDE OUVERTURE LE 2 SEPTEMBRE 1882.

Ayant acheté pour du comptant de premières mains, nous offrons à nos amis et au public en général un stock complet

D'ARTICLES DE MÉNAGE,

Jouets et Articles de fantaisie, verrerie, porcelaine, articles en terre, acier et ferblanc, Miroirs, cadres de noyer et rustiques.

Notre magasin étant nouveau et ayant des marchandises à offrir en vente à bon marché, nous appelons votre attention, avant que vous fassiez vos achats ailleurs, sur nos stock, collection de choix, prix, etc., etc.

Notre devise: Nous nous évertuons à plaire. Si vous ne trouvez pas ce qu'il vous faut, veuillez le demander.

VENTES RAPIDES.—PROFITS MINIMES.

Une spécialité est faite de la réparation et du replaquage de l'Argenterie Plaquée.

Tous ordres confiés à nos soins seront promptement exécutés. Satisfaction garantie.

W. W. STILLE,
204 et 206 rue Royale, coin Dumaine.

1er sep—1m

ELKIN & CIE,

100..RUE DU CANAL..100

Viennent de recevoir par les derniers arrivages de Chine—

800 ROULEAUX DE

NATTES

Blanches, à Carreaux et de Fantaisie en Dessins nouveaux et de qualités diverses qu'ils offrent aux plus bas prix du marché.

RIDEAUX EN DENTELLE.

Une grande variété en nouveaux genres de Dentelle Antique, Cluny et de Nottingham.

STORES POUR FENÊTRES.

A dessins transparents et en Hollande, Blancs, Cramoisis et écrus.

Grande variété de franges nouvelles.

Nattes de Cocoa et de Napier.

Grande Variété de TAPIS aux plus bas prix.

TOILES CIRÉES et Linoleum pour Planchers

11mars—

La société qui a existé jusqu'à ce jour pour le commerce du dry goods, des produits et l'agence générale à la Nouvelle-Orléans et à New York et à Galveston, sous la raison de ANDERSON & SIMPSON, a été dissoute d'un consentement mutuel le 31 mai 1882. M. Peter Anderson devant faire une absence prolongée de la Nouvelle-Orléans pour cause de santé.

Le nom de l'ancienne société ne devra être employé que par les associés en liquidation.

1er juin 1882.

Signé: P. ANDERSON, SAM'L SIMPSON, H. CHARNOCK, O. B. GRAHAM, En commandite.

M. Samuel Simpson continuera le commerce des produits de l'ancienne maison en société avec son frère, M. R. W. SIMPSON, et M. ROBERT CARMICHAEL, en commandite sous la raison de

SIMPSON BROTHERS.

M. Henry Charnock continuera le commerce de commission d'importation et de dry goods en général avec M. O. B. GRAHAM, de Belfast, comme associé en commandite, sous la raison sociale de

HENRY CHARNOCK.

25 août—3f par sem à n'vel ord

EN NOUS RETIRANT

DU

Commerce de marchandises sèches

Nous saisissons cette occasion pour remercier nos clientes et les dames de la Nouvelle-Orléans, du patronage libéral dont elles nous ont honoré et ont honoré notre prédécesseur pendant un si grand nombre d'années; et nous recommandons respectueusement le gérant de nos affaires, M. T. C. PORTEOUS comme notre successeur, et en faveur duquel nous sollicitons une continuation de ce patronage qui nous était acquis.

Les HÉRITIERS DE J. LEVOIS.

Relativement à ce qui précède, je désire informer le public que je continuerai l'exploitation des AFFAIRES DE MARCHANDISES SÈCHES, au même endroit,

No. 133 rue du Canal

(Batisse Touro.)

et, ayant acheté les deux tiers du fonds de marchandises des héritiers Levois à cinquante sous à la piastre, j'offrirai en vente ces mêmes marchandises

LUNDI 28 DU COURANT,

à des prix d'une modicité relative, afin de faire place aux nouvelles marchandises qui se choisissent dans le moment à New-York et en Europe.

Ces marchandises achetées au récent encan et en magasin sont entièrement composées des mieux choisies, des plus fraîches et des plus convenables pour la saison (toutes les vieilles et usées ayant disparu des rayons). Je garantis pleine satisfaction quant à la qualité et aux prix, plus réduits encore qu'aux jours de la liquidation des affaires.

T. C. PORTEOUS.

24 août—

Dr A. W. de Roaldès.

Résidence: 415 rue Decatur.

Près des Champs-Elysées.

Office: Coin Baronne et Commune, au-dessus de la "Bâtisse du Gaz." Elévateur: rue Commune.

Consultation: de 1 à 3 P. M.

2 août 6m..J.D.M

Le Dr J. CARRIERE,

Ex-Interne des Hôpitaux de Paris,

Lauréat de l'Académie de Médecine,

No 2, rue Portalis,

Près le Boulevard Malesherbes,

PARIS, (France).

1e juill—6mMaJD

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés —EN—

NATTE

DE CHINE,

A. Brousseau's Son

17.....RUE DE CHARTRES.....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

Sojuin—1an

Aux Planteurs-Sucriers.

Economisez du combustible,

en faisant usage du

Albany Steam Trap.

C'est un appareil qui renvoie la vapeur condensée des serpentins aux bouilloires, sans qu'il soit besoin de pompe à cet effet.

A vendre par

JAS. D. EDWARDS.

22, 24, 26 et 28 rue Front,

29 juil—3m Nouvelle-Orléans.

Avis.

BUREAU DU SECRÉTAIRE D'ETAT, Baton Rouge, 31 août 1882.

A PARTIR DU 10 OCTOBRE 1882, je serai en mesure de fournir des papiers pour les tickets d'élection qui doit avoir lieu le 7 NOVEMBRE 1882, aux taux suivants:

Tickets pour le Congrès.......75 cts. le millier
Tickets pour d'autres élections.......$1 50 le millier.

WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

Est un composé des vertus de la salsepareille stillingia, mandragore, rhubarbe, avec l'iode de potasse et de fer, tous puissants producteurs de sang, purificateurs de sang et éléments de vie. C'est le remède le plus pur, le plus sûr, et de toute manière l'altératif le plus effectif, connu du public et qui soit à sa portée. Les sciences de la médecine et de la chimie n'ont jamais produit de remède aussi précieux ni aussi puissant pour guérir les maladies résultant de l'impureté du sang. Il guérit la Scrofule et toutes les maladies Scrofuleuses, l'Erysipèle, la Rose ou le feu de St-Antoine, les Boutons, les Pustules, les Tumeurs, les Furoncles, les Tumeurs, Dartres, Humeurs, Herpes, Teigne, Impétigo, Ulcères, Plaies, Rhumatisme, Maux Mercuriels, Névralgie, Irrégularités et faiblesses de femme, Jaunisse Affections du foie, Dyspepsie, Maigreur, et Débilité générale.

Par ses qualités extraordinaires elle détruit les impuretés qui violent le sang et causent les désordres et la décrépitude. Elle stimule les fonctions vitales. Elle soutient l'énergie et la force. Elle restaure et préserve la santé. Elle infuse une nouvelle vie et vigueur dans tout le système. Avec la Salsepareille d'Ayer les malades qui en feront un essai sérieux, n'ont plus rien à craindre de l'impureté du sang. Il y a folie à employer les préparations à bon marché, qui pullulent en pharmacie, composées de substances dépourvues de toute espèce de vertu curative, et que l'on vend pour purifier le sang. Quand on en fait usage, on aggrave la maladie. La SALSEPAREILLE D'AYER est si concentrée, que c'est le meilleur purificateur du sang, la plus sûr, et en même temps le moins coûteux. Les médecins en connaissent la composition et la prescrivent. On l'emploie de toutes parts depuis quarante ans, et elle a conquis la confiance de millions de malades qui en ont éprouvé les effets bienfaisants.

PRÉPARÉE PAR LE

Dr. J. C. AYER & CO.,

Chimistes pratiques et analytiques.

LOWELL, MASS.

Vendu par tous les Droguistes.

13 mai—

SPÉCIALITES —DE— GODCHAUX.

VETEMENTS —DE— Toilette et de Bureau,

En Serges simples et Diagonales bleues et noires de la dernière coupe.

Costumes élégants et de fantaisie, garnis de soie, sacs et redingottes des dernières nuances.

Costumes noirs bien finis—sacs et redingottes.

Nos Chemises Cosmopolitaines,

LOT C. 5,

A $1—Devants de toile de 18 pouces, les meilleures d'ici aux prix où elles se vendent.

LEON GODCHAUX,

81 et 83 rue du Canal.

14 mai—MJD

RE-OUVERTURE.

RESTAURANT DE LEON,

23 RUE ST CHARLES.

JE prends plaisir à annoncer à mes clients ainsi qu'au public en général que j'ai complètement réparé et amélioré mon restaurant dont je ferai l'ouverture le

SAMEDI, 2 SEPTEMBRE 1882.

Les salons particuliers pour souper au second et au troisième étage de mon établissement ont été meublés et tapissés à nouveau et ne le cèdent à aucuns salons de la ville sous le rapport du confort. Je serai toujours pourvu des primeurs de la saison, et j'aurai également les meilleures huîtres qui se trouvent sur le marché.

LEON LAMOTHE,

1—1er sept m Propriétaire.

Pension Privée,

123 rue Royale,

Quatre îlets de la rue Canal.

MA clientèle est respectueusement informée que ma maison est ouverte comme par le passé, et qu'en plus ils trouveront des améliorations qui en rendent le séjour aussi agréable que n'importe quelle maison de ce genre; de même l'on trouve le confort que l'on peut désirer chez soi.

Je prie messieurs et dames de la campagne de prêter attention à mon annonce.

Mes prix sont des plus modérés.

31 août—3m L. TRAPOLIN.

LE BITTER MALAKOFF

A reçu la seule médaille à l'Exposition de Paris en 1878.

Pas de tout ne semblable.

ALPH. WALZ,
Seul propriétaire et importateur 26 rue Conti.

5 oct—1 an

Poudre Levain

INFAILLIBLE —DE— PRESTON & MERRILL.

LE VRAI LEVAIN!

NON MELANGE. NON FALSIFIE.

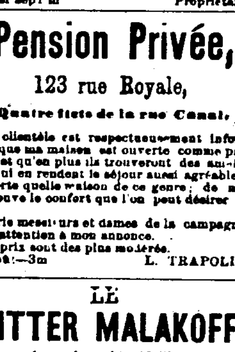

PARFAITEMENT PUR, c'est la préparation la plus forte, la moins coûteuse et la plus saine pour faire le pain.

VENDU PAR TOUS LES GROCERS.

S. MENDELSOHN,

Agent pour Preston & Merrill, Bureau No 59 rue Douane.

12 janv—1an J&D

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS,

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849. —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600.000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN.............Président
CHAS. H. DOLSEN.............Vice-Président
CHAS. E. RICE.............Secrétaire

Directeurs

Samuel H. Kennedy	Paul E. Mortimer,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
W. B. Conger,	S. Hernsheim,
George W. Sentell,	Edward Nalle,
Alf. Moulton,	J. J. Reiss,
Charles Newman,	Louis Pradon,
U. Marinoni,	Harry L. Finch,
Lucien Deléry,	A. H. Siward,
Charles H. Dolsen	Sigmund Katz,
Reuben G. Bush,	R. D. Wallace,
John Calder,	R. F. W. Bachman,
S. G. Conlon,	Wm Garig,
W. A. Phelps,	John D. Fisher,
M. Gillis,	A. Rosenfeld,
Wm. R. Lyman,	C. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

15 juil—1an vác

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $5,

CLASSE K.

DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE

—SE FERA—

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 10 Octobre 1882

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT $75,000

1967 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$265,500!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000,	soit	$75,000
1 Lot de	25,000,		25,000
1 Lot de	10,000,		10,000
2 Lots de	6,000,		12,000
5 Lots de	2,000,		10,000
10 Lots de	1,000,		10,000
20 Lots de	500,		10,000
100 Lots de	200,		20,000
300 Lots de	100,		30,000
500 Lots de	50,		25,000
1,000 Lots de	25,		25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4 500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250

1,967 Lots se montant à.......$265,500

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Enregistrez vos lettres chargées ou expédiez par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS —SONT— PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN,

INSTITUTIONS.

Collége Jefferson,

Paroisse St. Jacques,

Sous la direction des Pères Maristes.

LES prochains cours seront ouverts le 2 octobre. Le collège est situé sur le Mississipi, à 60 milles au-dessus de la Nlle-Orléans, dans l'un des localités les plus salubres du Sud. On y arrive sur de magnifiques bateaux à vapeur qui montent et descendent le fleuve tous les jours, ainsi que par le chemin de fer Nlle-Orléans-Pacifique. Dans quelques mois, un autre railway passera sur la rive gauche à quelques centaines de yardes du collège.

Pour les conditions, s'adresser au Très Rév. P. BIGOT, S. M., Convent Post Office, Lne., ou aux Pères Maristes, à Alger. Plusieurs des Pères sont en ville et peuvent être consultés au sujet des conditions, etc., en s'adressant au bureau du "Morning Star", coin Camp et Poydras.

9 sept—

St. Stanislaus Commercial College,

BAY ST. LOUIS, Miss.,

CETTE Institution recommence ses cours, JEUDI, 14 septembre.

Un des Frères de l'établissement sera en ville pour prendre charge des élèves.

Pour informations, s'adresser au Président, ou au Directeur de St. Aloysius Academy, encoignure Chartres et Quartier.

29 août—29, Dim, Mar, Jeu—1 mois.

Institut Markey & Picard.

A l'angle des rues Esplanade et Tonti, N. O.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

Le 4 septembre aura lieu l'ouverture des classes de cette institution si favorablement connue. Les études comprennent toutes les branches formant une éducation complète. L'enseignement des arts d'agrément est confié à des professeurs éminents.

Pour plus amples informations s'adresser à l'Institut. 27 août 3m D M J

INSTITUTION CURTO.

Coin St. Philippe et Prieur,

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LA RÉOUVERTURE des classes aura lieu le LUNDI, 4 septembre.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'institut. 20 août—1m

INSTITUT ST. ISIDORE,

Coin des rues Peters et Reynes,

Troisième District, N. O.

RENTRÉE des classes le 1er septembre 1882. Cet institut commercial, situé sur la rive du Mississippi dans une des localités les plus saines de la ville a été considérablement agrandi et amélioré récemment. Prix: Pension et enseignement des langues anglaise, française et allemande, par mois, $16. S'adresser au Rév. Frère J. SCHERER, C. S. G.

12 août—DMaJ—2m

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.

(Anciennement Institut D'Aquin.)

8.........Esplanade.........128

L'OUVERTURE de la 12me session annuelle de cet Institut a eu lieu le 5 septembre 1881. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la directrice a su assurer le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires et des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.

18sept

BUREAU DE PRETS. OTTO SCHWANER,

17.......RUE BARONNE.......17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

ASSURANCES

ANNUAL STATEMENT OF THE

New Orleans Insurance Co.,

for the year ending 31st of December, 1881.

Fire premiums	$285,620 68	
Marine premiums	73,924 07	
River premiums	32,776 02	
		$392,320 77
Add premiums earned from last year		102,601 26
		$494,922 03
Deduct—		
Premiums unearned	$87,983 10	
Return premiums	22,213 78	
Re-insurances	22 012 35	
		132,209 23
Net earned premiums		$362,712 80
Add—		
Interest, rents and salvages	$36,465 98	
Amount to credit of profit and loss	114,369 89	
		150,835 87
		$513,548 67
Deduct losses paid—		
Fire....$119,457 82		
Marine 33,048 15		
River... 31,169 95		
	$183,675 92	
Rebate agency, commissions, taxes salaries, Board of Underwriters, general expenses	124,293 37	
Semi annual dividend of July, 1881	25,000 00	
Semi-annual dividend of December, 1881	25,000 00	
		357,975 29
		$155,573 38
Deduct—		
Claims adjusted and due	$11,625 83	
Claims not adjusted	21,200 00	
Claims doubtful	7,500 00	
Claims resisted	5,000 00	
		45,325 83
Net surplus		$110,247 55

The Company has the following assets:

Cash in banks	$43,197 61
United States 4 per cent. bonds	234,000 00
City real estate	79,440 00
First mortgage notes	101,390 00
Pledge notes	13,850 00
Loan on call	94,500 00
Bills receivable in settlement of premiums	17,103 42
New Orleans Water Works bonds	29,250 00
New Orleans City Railroad bonds	29,625 00
Levee Steam Cotton Press bonds	28,000 00
New Orleans and Pacific Railroad bonds	1,860 00
Louisiana Ice Manufacturing Company bonds	11,500 00
Battalion Washington Artillery bonds	500 00
City Railroad stock	1,732 50
State National Bank stock	642 50
Valette Dry Dock Company stock	3,000 00
Importers' bonded warehouse stock	875 00
New Louisiana Jockey Club stock	750 00
Suspense account	443 76
Premiums in course of collection	56,736 83
Due by agents and in course of transmission	27,315 66
	$774,712 28

LIABILITIES.

Capital stock	$500 000 00
Reinsurance reserve	87,983 10
Dividends unclaimed	4,394 77
Due other companies for reinsurances	1,761 03
Dividend for December, 1881	25,000 00
Claims as above	45,325 83
Surplus reserve	110,247 55
	$774,712 28

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

(Signed) J. TUYES, President.
(Signed) J. W. HINCKS, Sec'y.

Sworn to and subscribed before me this 13th day of January, 1882.

(Signed) JAS. FAHEY, Notary Public.

We, the undersigned, special committee appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to appraise the assets of said company, hereby certify that after a careful examination the valuation of said assets, as above specified, true and correct.

(Signed) A. SCHREIBER, ANT. CARRIERE, W. A. BELL, H. GALLY.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 12th day of January, 1882, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of Five per cent on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.

New Orleans, Jan. 13, 1882.

(Signed) J. W. HINCKS, Secretary.

DIRECTORS:

Jules Aldigé,	H. Gally,
Theo. Brierre,	Chas. Lafitte,
W. A. Bell,	Pierre Pouts,
Ant. Carrière,	Ad. Schreiber,
U. T. Dugazon,	Chas. E. Schmidt,
D. Fatio,	Jules Tuyès.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vente pour le compte d'un premier acquéreur,

Propriété de valeur formant encoignure aux rues Claiborne et Laharpe, occupée par M. A. Gamotis, comme pharmacie, et vis-à-vis du marché St-Bernard.

Succession de dame veuve Eugène Knockbart

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—division C—No 6288.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 21 octobre 1882, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St. Charles, rue St Charles, pour le compte et risque à la folle enchère de M. Eugène Knockbart, qui ne s'est point conformé aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le vingt-six du mois d'août 1882.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 juillet 1882, la propriété suivante appartenant à la susdite succession, à savoir:

Un lot de terre situé dans le 3me district de cette ville dans le carré d'îlet compris entre les rues Claiborne, Lapeyrouse, Laharpe et Derbigny, lequel lot de terre forme l'encoignure des rues Laharpe et Claiborne, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Claiborne sur une profondeur et façade à la rue Laharpe de 100 pieds. Ensemble, une jolie maison basse en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, deux cuisines doubles de chaque côté de la maison, couverte aussi en ardoises, gaz dans la maison, hydrant, deux citernes puits en briques, avec pompes, lieux d'aisance, cour carrelée, etc., etc.

Le tout en parfait état pouvant être divisé en deux locations.

Cette propriété est louée à bail à M. A. Gamotis, à raison de $25 par mois, lequel bail expirant le 1er avril 1883, avec privilège d'un renouvellement pour quatre années de plus au même prix.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions comptant.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais de l'acquéreur, et un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur sur le montant de l'adjudication.

17 sept—17, 23, 30—7, 14, 21 oct.

PAR D. E. MORPHY

FARINE! FARINE! FARINE!

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu LUNDI, 18 septembre 1882, à 10 heures et demie du matin, sur la Levée, au pied de la rue des Ursulines, deuxième district—

400 barils de farine endommagés, en déchargement de la goëlette Royalist.

Conditions comptant. 17 sept—

PAR J. V. GOURDAIN.

VENTE PEREMPTOIRE.

Magnifique occasion de faire un placement d'argent sûr.

Une presse à journaux, de 1er ordre, de la patente de Wharfdale, fabrique anglaise; dimensions du lit 33x56 pouces, tirant 3000 exemplaires à l'heure; en parfait état.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—MERCREDI, 20 septembre 1882, à 11 heures du matin, au No 112 de la rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique sans reserve, la Presse à journaux ci-dessus décrite.

Conditions à la vente. 14 sept—6f

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Avet, Vincent	Gibelin, héritiers
Barbin, Célestin	Hœltner
Bayard, John Peter	Lambère, Bernard
Bégué, Hippolyte	Lavigne, André
Bergeaud, Emile	Lecroutz, Jean
Blois, Joseph de	Lefaivre, De
Bouche, Jacques	Lerouge, Athanase
Bruneau, Léon	Lerouge, Alphonse
Capron, Jules Alfred Richard	Lerouge, Marie
Cardeilhac, Baptiste Clément	Lorin Léon
Cartier, Jules Mathieu	Loth, Vve Arthur et Louise
Caron, De Vve	Mereau, Emile Georges
Castet, Paul	Moret, Edouard
Castel, Anne	Mourras, Jean
Célerier, Célestin	Oce lle, Jean
Chartou, Jean	Pesleat, Jean Pierre
Ciontat, Jean F'çois Sévère	Petès, Paul
Dellery, Gabriel	Pontacq, Alexandre
Debar, Edm nd	Ravel, Jean Baptiste
Dugelay, Michel	Railbet, Ludovic
Dupont, Benjamin	Rebeune, Arnaud
Espinasse, A	Robert
Falaricq-Lassa, Jean	Rousset, Jean
Fort-Pory, Jean	Salomon, Mathieu
Gambier, Ernest Denis Fréderic	Schaller, Auguste
Giamarchi, Pierre André	Sorbet, Guillaume
Goutraux, Vve Escoubas	Sorbets Justine
Goudie, Victor Rolland	Souillard, Jean Baptiste
Grand, François	Tarand, Mathieu Gandé
	Thèze, Honoré Crabé
	Vessière, Jean
	Vincenteilli, Ange André dit Luigi
	Vois n, De Oscar

Le consul de France
VTE PAUL D'ABZAC.

Nlle-Orléans, le 1er septembre 1882.

1er sept—

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureaux: No 10 rue Carondelet.

ONZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 30 juin 1882:

Sur risques d'incendie	$101 296 93	
Sur risques de rivières	12,637 18	
Sur risques maritimes	9,202 87	
		$123,136 98
A ajouter primes non échues, 1881		17,778 44
		$140,915 42
Moins primes non échues 1882	$20,374 52	
Moins primes remises et cancellations	2,913 17	23,237 69
Primes nettes		$117,677 73
A ajouter profits et frets et sauvetage		4,180 69
Total		$121,858 42

Moins pertes payées pendant la même période

Sur risques d'incendie	$ 52,972 61	
Sur risques de rivières	4,963 04	
Sur risques maritimes	3,356 09	
Réassurances	6,127 33	
Loyer	1,200 00	
Impressions et annonces	437 75	
Taxes	2,483 18	
Escompte	18,959 12	
Bureau des Réassureurs	1,901 43	
Dépenses, etc, moins intérêt	5,136 67	
		$ 97,537 22
Profits nets		$ 24,231 20
Réserves pour pertes non acquittées	4,878 73	
Cinq pour cent dividende payé en janvier 1882	5,000 00	
Cinq pour cent dividende du maintenant	5,000 00	
Surplus	9,443 07	
		$ 24,321 20

La Compagnie possède l'actif suivant:

Comptant	$ 31,580 14
Primes en voie de perception	16,305 41
Actions de banques et autres	37,642 76
Propriétés foncières	33,454 31
Billets garantis par nantissement	9,063 68
Billets garantis par hypothèque	22,983 91
Billets à recevoir à courte échéance	12,266 91
Meubles et installations de bureau	1,175 43
	$164,472 55

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président
M. POPOVICH, Vice-Président
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 17me jour de juillet 1882.

JOHN BENDERNAGEL, notaire.

Nouvelle Orléans, 11 juillet 1882.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent, au 30 juin 1882, payable sur demande, faisant dix pour cent Par an sur le fonds capital de la Compagnie et un dividende additionnel de cinq pour cent, à tous les assureurs sur leurs primes de participation, en outre de l'escompte de quinze pour cent, déjà reçu par lesdits assureurs sur leurs primes brutes, payable à partir du 1er août 1882.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

BUREAU DES DIRECTEURS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE.

E. PRAGST,	A. WALZ,
M. POPOVICH,	F. AUFMKOLK,
B. SALOY,	WM FAGAN,
M. ABASCAL,	H. SCHROEDER,
D. HUGHES,	J. SAMBOLA,
A. D. FINLAY,	A. HABER,
THEO. L. SUGG,	S. M. MILLER,
GEO. AUER,	GEO. ELLIS,
F. SANCHO,	J. H. MENGE,
P. TORMAEHLEN	M. MANN,
P. E. SARRAZIN,	A. XIQUES,
PETER BLAISE,	B. CAMPIGLIO

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

210 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

115 caisses souliers fins de Newark et de Philadelphie.

PAR H. STERN & CO.—Encanteurs, il sera vendu LUNDI 18 sept. 1882, à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 30 rue de Chartres, entre Douane et Bienville

210 caisses bottes, souliers et brodequins,

115 caisses souliers fins de Newark et de Philadelphie.

Comprenant un bel assortiment convenable pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente. 17 sept

VENTES PAR LE CONSTABLE.

John Lange vs Otto Schwaner,

Albert Schultz, en garantie.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No 2,224.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Albert Schultz, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, devant mon bureau No 90 Passage de la Bourse, Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 18 septembre 1882, à 2 heures p. m., des objets ci-après décrits, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Albert Schultz, en garantie, dans cette affaire, et à un certain procès institué le 16me jour de février 1882 contre John Lange dans la cour civile de district, paroisse d'Orléans, intitulée Albert Schultz vs John Lange, portant le No 5330 du dossier de la dite cour, division C.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Sept—8 14 18

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6899.

Alfred H. Isaacson vs. ses créanciers.

Aux créanciers de Alfred H. Isaacson et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Fred. Zengel, Esq., un notaire 23me jour d'octobre 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Righter, Henry L. Lazarus, Juges de la dite Cour.

Nlle-Orléans, 16me jour de septembre 1882.

JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.

17 sept—17 30—oct 21

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu		$261,970 34
Risques maritimes		27,993 33
Risques de rivières		18,567 02
Total des primes		$308,530 69
Moins primes non acquises		76,547 00
Primes nettes, 31 mai 1882		$231,983 69
Pertes payées		
Sur risques de feu	$63,202 09	
Sur risques maritimes	7,711 06	
Sur risques de rivières	7,893 08	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	13,126 78	
Réassurances et primes remboursées	19,103 16	
		$111,036 10
		$120,947 52
Moins jugements payés sur toutes réclamations		19,436 76
Profit		$101,510 76

La Compagnie possède l'actif suivant:

Propriétés foncières	$252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47	67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	66,285 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement	151,761 27
Billets à recevoir	64,170 58
Primes en voie de collection	32,652 07
Actions d'assurance	1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co.	10,400 00
Actions du Levee Steam Cotton Press	1,680 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent en caisse	$1,542 54
	$705,187 30

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX,
	B. W. TAYLOR,

13 juin—

THE MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS,

104.........Canal street.........104

28th ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1882, including unearned premiums of the previous year, on—

Fire risks		$261,970 34
Marine risks		27,993 33
Rivers risks		18,567 02
Total premiums		$308,530 69
Less unearned premiums		76,547 00
Net earned premiums May 31 1882		$231,983 69
Losses paid, on—		
Fire risks	$63,202 09	
Marine risks	7,711 06	
River risks	7,893 08	
Taxes and expenses, less interests	13,126 78	
Reinsurances and return premiums	19,103 16	
		$111,036 17
		$120,947 52
Less judgments paid on all outstanding claims		19,436 76
Profit		$101,510 76

The Company has the following assets:

Real estate	$252,676 17
1442 shares New Orleans Water Works Company, 47	67,734 0
Bank, Railroad and other stocks	66,285 67
Notes secured by mortgage and pledges	151,761 27
Bills receivable	64,170 58
Premium in course of collection	32 652 0
Insurance stocks	1,950 00
Stock of Vallette Dry Dock Co	10,400 00
Stock of Levee Steam Cotton Press	1,680 00
Judgment on mortgage notes	4,335 00
Cash on hand	51,542 54
	$705,187 30

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

PAUL FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans,

Sworn to and subscribed before me the 12t day of June, 1882.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held the 12th day of June, 1882, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT, on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1882, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX.
B. W. TAYLOR,	

June 14

A. MONTELEONE.

La grande fabrique de soulier Tiger. Rue Royale 80, au coin de la rue Conti.

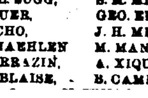

En gros et en détail. Importation des meilleurs cuirs français et peau de veau. Les meilleurs souliers français en peau de veau et les mieux cousus de $3.50 à au-dessus. Les meilleurs souliers vissés de $2 à au-dessus. Bottes de $6 à au-dessus. Patronisez la Grand Tiger. Travail garanti. Gros souliers de buffle ...